



4-6 septembre 2026, Samarcande (Ouzbékistan)

12e Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP

Réaffirmer les droits de l'homme, la justice et la dignité pour tous en période de crise



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



SENATE
OF OLIY MAJLIS
of the Republic of Uzbekistan

#YoungMPs

Note sur l'anticonférence

Qu'est-ce que l'anticonférence ?

L'anticonférence constitue un créneau de l'ordre du jour de la Conférence mondiale des jeunes parlementaires réservé aux échanges libres. Les thèmes de l'anticonférence sont **proposés et choisis par les jeunes parlementaires participants**.

L'anticonférence aura lieu dans la salle plénière le 5 septembre 2026 de 14 h 30 à 16 h 00. Il y aura deux séances de 45 minutes chacune.

Les personnes dont les propositions auront été retenues seront chargées d'organiser la séance en coordination avec le Secrétariat de l'UIP et de diriger les travaux de la séance.

Propositions de thèmes pour les séances de l'anticonférence

Toutes les délégations de jeunes parlementaires enregistrées auprès des parlements nationaux peuvent soumettre une proposition de thème en fonction de leurs intérêts et de leurs priorités. Des propositions conjointes de plusieurs délégations sont également possibles. Le thème doit :

- être en rapport avec le thème de la Conférence : *Réaffirmer les droits de l'homme, la justice et la dignité pour tous en période de crise* ; et
- aborder le sujet dans une perspective mondiale.

Seules les propositions liées au thème de la Conférence seront considérées comme valables. Les propositions qui ne sont pas liées au thème de la Conférence ou qui mettent l'accent sur des situations nationales ou régionales spécifiques ne seront pas acceptées.

Les délégations de jeunes parlementaires inscrites sont appelées à proposer une séance interactive et axée sur la résolution de problèmes. L'interprétation pour les séances de l'anticonférence sera assurée en anglais, français, espagnol et arabe, ainsi que dans d'autres langues enregistrées au préalable (conformément à la note d'information générale de la Conférence). Un projecteur et un ordinateur portable seront mis à disposition sur demande.

Afin de présenter une proposition, veuillez contacter le Secrétariat de l'UIP à l'adresse postbox@ipu.org. Merci de bien vouloir fournir :

- l'intitulé de la séance de l'anticonférence proposée ;
- une brève description (200 mots maximum) des objectifs de la séance et des sujets qui seront abordés ; et
- le nom, le titre et les coordonnées de la personne chargée d'organiser la séance.

L'intitulé et la description fournis constitueront la base de la liste des séances soumises au vote.

Les propositions peuvent être soumises en anglais ou en français. Les délégations inscrites sont invitées à soumettre une proposition au maximum. Seuls les parlements qui se sont déjà inscrits à la Conférence pourront soumettre des propositions.

La date limite de soumission des propositions est le vendredi 14 août 2026.

Sélection des thèmes pour les séances de l'anticonférence

Les thèmes seront choisis par les participants à la Conférence. Le **mercredi 19 août 2026**, le Secrétariat de l'UIP communiquera par courrier électronique la liste des propositions valables aux jeunes parlementaires inscrits.

Les jeunes parlementaires inscrits pourront voter pour le thème de leur choix au moyen d'un système de vote en ligne. **La date limite pour voter est fixée au mercredi 26 août 2026.** L'anonymat de chaque votant sera garanti.

Les deux propositions ayant reçu le plus de votes seront retenues pour l'anticonférence. Le Secrétariat de l'UIP annoncera les thèmes retenus le **vendredi 28 août 2026**. Les organisateurs des séances sélectionnées seront

invités à une réunion d'information avec le Secrétariat de l'UIP avant la Conférence pour les aider à préparer leur séance de l'anticonférence.